

Bulletin d'inscription rando moto Téléthon

7 décembre 2014

Pilote : Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Date de naissance :

tel port :

Mail :

Moto : marque :

cylindrée :

n°immat :

Pilote Conjoint

Je mange :

: Le Baladin « bar restaurant »

◇

◇

voir la feuille menue

ou

: Le relais du nevet « bar restaurant »

◇

◇

voir la feuille menue

Je joins : -Un chèque de 35 euros à l'ordre de PMC (repas compris dans ce prix)
-Un chèque de 10 euros à l'ordre de :AFM téléthon
-Un chèque de 12 euros à l'ordre de PMC pour le repas de mon conjoint
-Une photocopie du permis de conduire, carte grise, assurance

à retourner : Hénaff Stéphane Roz Ar Veil 29180 plogonec Port : 06 30 42 87 39

Je prévois un bidon de ravitaillement à mon nom de 5l Maxi (70 km+ spéciales)

« bidon à déposer dans une remorque gérée par le Motoclub »

Je soussigné Mr ou Mme : Née le

Reconnait avoir pris connaissance du règlement de la rando téléthon 2014 et je m'engage à le respecter, je renonce à tout recours ou poursuites à l'encontre du Motoclub de Plogonec, des Propriétaires ou locataires, mairies ou élus.

Fait à Le, Mention « lu et approuvé » et signature

REGLEMENT DE LA RANDONNEE

1- L'association Plogonnec Moto Club organise le 7 décembre 2014, une randonnée au profit du Téléthon .Elle est exclusivement réservée aux motos d'enduro ou de trial, sans notion de vitesse, ni de classement. Elle est organisée sous forme d'un parcours encadré avec un pilote ouvreur ainsi que des pilotes fermeurs. La randonnée comprendra des chemins étroits, quelques pistes rapides et de nombreux passages techniques .

2- **Aucun hors piste ne sera toléré !**

3- Chaque participant prend l'engagement de respecter l'itinéraire , les cultures et les autres participants. Il reste responsable des dommages qu'il pourrait occasionner, des accidents, incidents ou vols qui pourraient survenir lors de la randonnée . **Il s'engage à ne pas revenir rouler sur l'ensemble du parcours sans autorisation des propriétaires.**

4- Les participants circulent sous leurs propres responsabilité et assurance. **Ils s'engagent à ne produire aucune poursuite civile , judiciaire ou pénale ,auprès de l'association plogonnec Moto club , ni contre ses représentants légal , ni contre les propriétaires ou locataires , ou élus des différentes communes , qu'elles qu'en soient les raisons .**

5- L'organisation se réserve le droit d'exclure à tout moment un participant dont le comportement pourrait nuire au bon déroulement de la randonnée.

6- Ne seront admises que les machines homologuées , casque (en état) et gants obligatoires, protections diverses fortement conseillées (bottes lunettes et vêtements adaptés ,etc) immatriculation + éclairage moto en état .

Par soucis de propreté les tire-off ou écrans jetables sont interdits

7- Les photocopies des pièces suivantes sont à joindre obligatoirement au bulletin d'inscription :

Permis de conduire
Carte grise
Assurance de la machine

Nombre de place limitée à 200 motos

L'accès au parc fermé sera fléché à partir de la d 63

Horaires : de 8h30 à 10h 00 : Vérification administrative
de 10h45h à 12h00 : repas

12h10 :Rappel des règles de sécurité

12h15(horaire sous réserve) : 1er départ « rappel des règles de fonctionnements »

12h 25 (horaire sous réserve): 2em départ« rappel des règles de fonctionnements »

12h35(horaire sous réserve) : 3em départ« rappel des règles de fonctionnements »

12h45(horaire sous réserve) : 4em départ« rappel des règles de fonctionnements »

18h00 : Fermeture de la rando par les organisateurs

Rappel des règles de sécurités

Attitude en liaison

Ce n'est pas une course !! : Tranquille en liaison gaz dans les spéciales

Interdiction de doubler l'ouvreur sous peine d'exclusion

Interdiction de rouler sur les ponts en bois

Interdiction de revenir sans autorisation des propriétaires

Tout système de reconnaissance ou gps est interdit sous peine d'exclusion

Solidarité entre les pilotes en difficultés ce n'est pas une course !!!

Rassemblement du groupe avant chaque traversé de voie routière

En cas de panne attendre le fermeur

Attitude en spéciale

Attendre l'arrivée complète du groupe, puis 1^{er} tour de reconnaissance ensemble, rassemblement du groupe par 2 équipes de 15 environ pour un départ cross donné par l'ouvreur pour une période de 20 min puis rassemblement pour continuer la rando

Ravitaillement à la 2 em spéciale

Les no de tel des ouvreur

Le goffpascal 06 63 35 63 00
Chutoxavier 07 86 48 99 13
Le poupon bertrand 06 71 49 54 31

No de tel des fermeurs

Henaffstephane 06 30 42 87 39
Bausson marc 07 70 72 48 74

No en cas d'urgence

112

Menus téléthon 2014

Le relais du nevet :

Rôti de porc sauce forestière + frites

Tarte tat tin tiède + boule de glace ou crème brûlée ou îles flottante

1 café + vin

Le balladin :

Tartiflette

Dessert au choix

1 café + vin